

Des centaines de milliers de moteurs Renault ont un défaut, selon l'UFC-Que Choisir

Certains moteurs Renault sont touchés par un défaut qui pourrait coûter très cher aux automobilistes. L'UFC-Que Choisir veut un rappel et une prise en charge intégrale des frais.

Entre la fin de l'année 2012 et la mi-2016, Renault a produit des moteurs essence 1.2 TCe et 1.2 DIG-t (série Euro 5 de type H5) qui pourraient être touchés par une malfaçon. Une surconsommation d'huile pouvant dégrader les soupapes d'échappement et « aboutir à une casse moteur », prévient l'UFC-Que Choisir. Les coûts de réparation peuvent dans ce cas représenter 10 000 euros, selon l'association de consommateur qui fait porter le blâme sur le constructeur français. Parmi les véhicules concernés, certains sont particulièrement populaires en France comme en Europe : Clio, Captur, Mégane et Kadjar chez Renault, mais aussi les Duster, Lodgy et Dokker chez Dacia, ainsi que les Qashqai, Juke et Pulsar chez Nissan.

Surconsommation d'huile

L'UFC-Que Choisir évoque 400 000 voitures touchées, mais une note confidentielle de Renault remontant à 2015 parle de 600 000 cas potentiels. Le constructeur parle d'un taux de défaillance de 2% lorsque les véhicules atteignent les 100 000 kilomètres d'utilisation ; de plus en plus de ces voitures vont être confrontées à cette malfaçon dans les mois et les années à venir.

Accompagnement commercial

Renault a réagi dans un communiqué à l'AFP. Selon le constructeur, les moteurs TCe A.2 ne sont pas concernés par le phénomène. Il explique aussi que la surconsommation d'huile peut être le résultat de plusieurs causes, comme les conditions d'utilisation ou encore les lubrifiants. Par ailleurs, il rappelle que le respect du programme d'entretien est un « préalable à l'examen d'un accompagnement commercial ». Renault se dit toutefois prêt à une prise en charge au-delà de la fin de la garantie constructeur. L'UFC-Que Choisir veut un rappel des voitures touchées, ainsi qu'une prise en charge intégrale des frais.